

BAISSÉ. Plus les capitaux abondent, plus l'intérêt baisse. (Bastiat.) La multiplication d'un produit en fait baisser le prix, le bon marché en étend l'usage. (J.-B. Say.) Depuis trois jours, les effets ont baissé. (Cas. Bonjour.) Si le travail est fort demandé et les ouvriers rares, le salaire pourra augmenter, pendant que, d'un autre côté, le profit baissera. (Proudh.)

— Fig. Décliner sous le rapport de la puissance, de l'influence, de la vogue : Dès ce moment, Carthage commença à baisser. (Boss.) C'est le sort des choses humaines de baisser toujours en s'éloignant de leur source. (Mass.) Depuis ce temps, tout ce qu'on appelait en France jansénisme, quêtisme, querelles théologiques, baissa sensiblement. (Volt.) Le livre de La Bruyère baissa dans l'esprit des hommes, quand une génération entière attaquée dans l'ouvrage fut passée. (Volt.)

Ne pas obtenir ce qui nous intéresse. C'est donner à penser que notre faveur baisse. ETIENNE.

■ Perdre de ses forces, de sa santé, de sa vigueur : Cet homme baisse. Ce vieillard, ce malade baisse à vue d'œil. Comme ce pauvre abbé baisse! Avez-vous vu comme il dort? (Balz.) ■ Perdre de ses perfections, de son mérite, de son talent, de ses aptitudes : Je baisse, je baisse, je fonde; j'ai acquis de la gaieté, et j'ai perdu du robuste. (Volt.) Vous vous ennuyez, votre esprit deviendra triste et baissera. (M^{me} de La Fayette.) Une femme est-elle encore jeune au moment où sa beauté baisse, ses prétentions la rendent ou ridicule ou malheureuse. (Chamfort.) Il est plaisant que l'orgueil s'élève à mesure que le siècle baisse. (Ste-Beuve.) ■ S'affaiblir, en parlant de quelque faculté intellectuelle ou de quelque disposition morale : Sa mémoire baisse. Son talent a baissé. Une longue maladie avait fait baisser l'esprit de Dioclétien. (Boss.) Mon enthousiasme pour tout homme qui aligne quelques vers, qui ajuste quelques phrases, qui déclame quelques harangues, a beaucoup baissé depuis. (Lamart.) Un fait est incontestable au milieu de tant de progrès matériels; le sens moral a baissé. (Michelet.)

L'esprit baisse; mes sens glacés
Cèdent au temps impitoyable. VOLTAIRE.
Puis la raison, lampe qui baisse,
N'a plus que des flots tremblotants. BÉRANGER.

— Baisser d'un ton, Prendre un ton moins élevé, moins imposant ou moins prétentieux : Eh bien, baissions d'un ton. LA FONTAINE.

— Mus. Laisser sa voix descendre graduellement au-dessous du ton : Dans tout ce morceau, il n'a pas baissé d'un quart de ton. ■ Descendre au-dessous du ton, en parlant d'une voix ou d'un instrument : Votre voix a un peu baissé dans le solo. Cette corde a baissé sensiblement.

— Mar. Passer de l'amont à l'aval, en parlant du vent.

— Loc. prov. Ses actions baissent, Sa faveur, son crédit, sa réputation décroissent : Je ne sais si vos actions monteront à mesure que les miennes baisseront; je lui parle sans cesse de vous. (M^{me} d'Épinay.)

— s. m. Action de ce qui baisse; mouvement d'un astre qui descend à l'horizon : Averti par le BAISSER du soleil de l'heure de la retraite. (J.-J. Rouss.) Déjà plusieurs vaisseaux avaient appareillé au BAISSER du soleil. (Chateaub.) Au BAISSER du soleil, la cloche appelait les nouveaux citoyens à l'autel. (Chateaub.) ■ Mouvement de ce que l'on baisse; instant où on le baisse : Le BAISSER du rideau. ■ Cette forme substantive est peu usitée, bien qu'elle soit appelée par son opposition naturelle avec *le lever* : Le LEVER et le BAISSER du rideau. Le LEVER, le BAISSER et le coucher du soleil.

Se baisser, v. pron. Être baissé : Sa tête se baissa sur sa poitrine. Ses yeux se baissèrent vers la terre.

— S'incliner plus ou moins bas : SE BAISSER jusqu'à terre. SE BAISSER pour passer sous une porte. En se BAISSANT, leurs cheveux se touchèrent; un frisson leur parcourut tout le corps. (A. Karr.)

Son ombre vers mon lit a paru se baisser. RACINE.

— Loc. prov. C'est un homme qui ne se hausse ni ne se baisse. Se dit d'un homme impassible ou d'un caractère toujours égal. ■ Il n'y a qu'à se baisser et prendre. C'est une chose très-facile à faire, à obtenir : Il a cru qu'il n'y aurait qu'à se baisser et prendre.

Il semble, à vous entendre,
Que vous n'avez ici qu'à vous baisser et prendre. REGNARD.

■ G. Sand a dit ramasser au lieu de prendre : L'épreuve eût été trop facile si, dès la première vue, aimé ou admiré d'une grande et noble dame, je n'AVAIS EU QU'À ME BAISSER POUR RAMASSER les lauriers et les piastres. (G. Sand.) Quelque léger que soit le changement, l'expression est peut-être trop consacrée pour qu'il soit permis de la modifier ainsi.

— Syn. Baisser, abaisser. V. ABAISSER.

— Antonymes. Elever, exhausser, hausser, lever, monter.

BAISSIER s. m. (bè-si-é — rad. *baisse*). Dourse. Spéculeur qui opère, qui joue à la

baisse : A la Bourse de Londres, les BAISSIERS sont désignés sous le sobriquet d'ours. (Beaurs.) Les BAISSIERS ayant intérêt à faire diminuer le prix des valeurs, ce sont eux qui inventent les bruits de bourse les plus sinistres et les plus absurdes. Il nous reste à tracer une rapide esquisse de deux grandes catégories qui distinguent les spéculateurs : les haussiers et les baissiers. (F. Mornand.) Cette petite guerre à coups de primes et de reports que se livrent une poignée de haussiers et de baissiers est pour eux le prélude d'une autre campagne. (Ph. Busoni.)

— Pl. Nom donné, sur quelques rivières, aux portions de leur lit où le sol s'élève accidentellement, de telle sorte qu'on n'y trouve pas habituellement assez d'eau pour la navigation.

— Antonyme. Haussier.

BAISSIÈRE s. f. (bè-si-è-re — rad. *baisser*). Techn. Ce qui reste d'une liqueur qui approche de la li : La BAISSIÈRE du vin. La BAISSIÈRE du cidre, de la bière. La BAISSIÈRE de l'huile. On fait ordinairement de l'eau-de-vie avec la BAISSIÈRE du vin.

— Agric. Enfoncement qui, dans une terre labourée, retient de l'eau de pluie.

BAISSOIR s. m. (bè-sou-ar — rad. *baisser*). Techn. Réservoir en maçonnerie dans lequel se rassemble l'eau des sources salées, après qu'elle a subi un commencement d'évaporation dans le bâtiment de graduation. Il est ainsi appelé parce qu'il se trouve à la partie inférieure de l'appareil qui porte ce dernier nom.

BAISURE s. f. (bè-zu-re — rad. *baiser*). Techn. Endroit par lequel un pain en a touché, en a baisé un autre, dans le four; trace qui en résulte.

BAITARIE s. f. (bè-ta-ri). Bot. Genre de plantes qui croissent au Pérou, et qu'on n'a jusqu'à présent classé dans aucune famille.

BAITER (Jean-Georges), philologue suisse, né à Zurich en 1801. Prorcteur du collège de sa ville natale, il a publié, avec Orelli et Winckelmann, une édition grecque des *Œuvres complètes de Platon* (Zurich, 1839-1842, 21 vol.); les *Orateurs attiques*, texte grec (Zurich, 1839-1850, 2 vol.); les *Œuvres d'Isocrate* (Paris, 1846), dans la *Bibliothèque grecque* de F. Didot, etc.

BAÏTHE (Etienne), théologien et botaniste hongrois, florissant à la fin du xvi^e siècle. Il a laissé beaucoup d'écrits : *Historia stirpium rariorum Pannoniæ* (1583); *Sermon pour chaque dimanche*; *Fuues Konyo* (description d'un herbier, en langue hongroise); *Court résumé de la doctrine chrétienne* (1582), etc. C'est lui qui a fourni à Closius les plantes rares de la Hongrie, qui lui ont servi dans ses travaux.

BAÏTOSISME s. m. (ba-i-to-zi-sme — rad. *baïtos*, nom du fondateur). Hist. relig. Secte juive qui est la même que le saducéisme.

BAÏTOSITE s. m. (ba-i-to-zi-te). Hist. relig. Membre de la secte juive nommée baïtosisme ou saducéisme.

BAÏTRE s. m. (bè-tre). Ornith. Nom vulgaire du grèbe houpe.

BAÏUS (Michel de Bay, connu sous le nom de), théologien, né dans le Hainaut en 1513, mort en 1589. Il devint principal du collège de Standock, à Louvain, et y professa la philosophie; il devint ensuite président du collège d'Adrien, se fit recevoir docteur et professa l'Écriture sainte. Il abandonna la méthode des scolastiques, et régla son enseignement sur celui des Pères de l'Église; il aimait surtout à citer saint Augustin, dont il se flattait d'avoir lu neuf fois les écrits. Ce changement dans la forme de l'enseignement théologique suscita beaucoup d'ennemis à Baïus; les franciscains, partisans fanatiques de Scot, signalèrent à la faculté de théologie de Paris dix-huit propositions qui furent censurées, mais sans que celui qui les avait soutenues fût nommé. Cependant le roi d'Espagne Philippe II choisit Baïus, conjointement avec Hesselius, qui partageait les mêmes opinions, comme députés, pour assister aux dernières sessions du concile de Trente. Alors les adversaires de Baïus dénoncèrent au saint-siège un grand nombre de propositions extraites des ouvrages de notre théologien, et Pie V en condamna soixante-seize *in globo*, toujours sans nommer leur auteur. Baïus se plaignit de n'avoir été ni averti ni entendu; il prétendit qu'on avait mal interprété plusieurs de ses propositions, que d'autres se trouvaient formellement dans les Pères ou qu'elles y étaient contenues implicitement. Ces discussions agitérent longtemps l'université de Louvain, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite Tolet, depuis cardinal, fut envoyé par le pape avec mission de faire publier la bulle et d'engager Baïus à signer une formule de rétractation. Celui-ci consentit à signer, plutôt par déférence pour l'autorité du pape que par conviction. Les disputes se rallumèrent bientôt sur l'interprétation même de plusieurs passages de la bulle, et bien des volumes furent publiés à l'occasion d'une virgule que les uns voulaient mettre à un endroit, les autres à un autre. On peut lire tous les détails relatifs à cette fameuse virgule dans l'*Histoire du batanisme*, du P. Duchesne, ou dans la *Dissertation sur les bulles contre Baïus*, de l'abbé Coudrette.

Nous avons cru devoir donner quelques

développements à cette biographie, quoique le nom de Baïus soit aujourd'hui presque oublié, parce que les opinions de ce théologien peuvent être considérées comme contenant en germe le jansénisme. En effet, elles furent reprises, peu de temps après, par un autre docteur de Louvain, Jacques Janson, qui avait pour disciple le fameux Corneille Jansénius, et c'est dans les leçons de son maître que celui-ci puisa probablement la plupart des maximes qu'il développa dans son *Augustin*.

Baïus avait été nommé chancelier de l'université en 1575. Ses œuvres ont été recueillies par le P. Gerberon et imprimées en Hollande, mais elles furent datées de Cologne.

BAÏVA, l'un des principaux dieux de la mythologie laplandaise.

BAÏXAS, comm. du dép. des Pyrénées-Orientales, arrond. de Perpignan; pop. aggl. 2,337 hab. — pop. tot. 2,344 hab. Vins estimés, distilleries, exploitation de carrière de marbre.

BAÏZÉ (Noël-Philippe), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Paris en 1672, mort en 1746. Il enseigna la théologie au collège de Vitry-le-François, puis dans la maison Saint-Charles, rue des Fossés-Saint-Victor, rédigea le catalogue de la bibliothèque que le docteur Miron avait léguée à cette maison, catalogue qui est aujourd'hui à l'arsenal, et devint assistant général de sa congrégation. C'était un homme savant et laborieux. Outre divers écrits dispersés dans plusieurs recueils, il a donné une histoire de sa congrégation et des hommes distingués qu'elle a produits, insérée dans la *Gallia Christiana*, t. VII.

BAJA s. m. (ba-ja). Bot. Nom indigène d'un liseron du Malabar.

BAJA, ville des États autrichiens, dans l'ancien royaume de Hongrie, comitat de Bacs, à 45 kil. N.-O. de Zombor; 15,000 hab. Beau château des princes de Grassalkovics. Commerce de blé et de pores très-important.

BAJACCA (Jean-Baptiste), jurisconsulte et biographe italien, né à Côme, vivait dans la première moitié du xvi^e siècle. On a de lui : *la Vita del cavalier Gio.-Bat. Marini* (Rome, 1625-1635).

BAJAD s. m. (ba-jad). Ichtyol. Poisson du genre spare, qui vit dans le Nil.

BAJAM-LOHOR s. m. (ba-jamm-lo-or). Bot. Nom indigène d'un sumac de Sumatra.

BAJAN s. m. (ba-ja). Bot. Genre de plantes de la famille des amarantacées, créé aux dépens des amarantes, et renfermant deux espèces à pétioles épineux. ■ On écrit aussi BAJANG.

BAJARDO (Jean-Baptiste), peintre italien, né à Gènes, mort de la peste en 1657. Sa ville natale contient les plus remarquables de ses œuvres, qui sont d'un style gracieux et d'une exécution correcte et harmonieuse. On cite surtout : *le Christ, reçu au ciel par son Père*; *Saint Jérôme* et *Saint Xavier*, ainsi que les fresques du cloître Saint-Augustin.

BAJAREQUE s. m. (ba-ja-rè-ke). Construction de cannes revêtues de plâtre, en usage au Pérou pour les murs de compartiment et les ornements d'architecture.

BAJAZZO s. m. (ba-ja-za-jo). Plante grimpante du Malabar.

BAJAZET I^{er} (ou *Bayésid*, d'après la prononciation turque), sultan turc, surnommé *Ildirim* (la foudre). Fils d'Amurat I^{er} (ou Amurath), il fut salué empereur sur le champ de bataille de Cassovie, l'an de l'hégire 792 (1389). Il fit d'abord étrangler son frère Jacob, qui pouvait lui disputer le trône; puis il s'occupa, avec une étonnante activité, à consolider les conquêtes de son père et à les étendre. Il eut toujours les armes à la main, et dès que sa présence devenait nécessaire sur un point quelconque de ses vastes possessions, on le voyait apparaître pour briser tous les obstacles et frapper de terreur ceux qui osaient résister à ses ordres. Jean Paléologue, qui régnait alors à Constantinople, s'engagea à lui payer un tribut considérable, à lui fournir 12,000 soldats grecs qui devaient combattre sous l'étendard de Mahomet, et à lui livrer Philadelphie, la seule ville de Lydie qui ne fût pas encore soumise aux Turcs. Comme le gouverneur de cette place refusa de la remettre aux musulmans, on vit les troupes grecques monter les premières à l'assaut pour aider à prendre une ville qu'elles auraient dû défendre. Bajazet se dirigea ensuite vers l'Asie Mineure, où il fit de rapides conquêtes. Puis il revint en Europe, intima à Jean Paléologue l'ordre de détruire deux tours qu'il faisait élever près de l'une des portes de Constantinople, et le menaça de faire crever les yeux à son fils Manuel, si les tours n'étaient pas démolies. Le faible empereur obéit, mais il mourut peu de temps après. Ce fut Manuel qui lui succéda, et à peine avait-il eu le temps de s'asseoir sur le trône chancelant de son père qu'un nouvel ordre de Bajazet lui enjoignit de recevoir un cadi dans sa capitale, « parce que, disait-il, il ne convient pas que les musulmans qui font le commerce dans cette ville soient privés de leurs vrais juges; si tu ne veux pas m'obéir, ferme les portes de ta ville et règne dans ses murs : tout ce qui est en dehors m'appartient. » Manuel eut le courage de refuser, et dès lors Constantinople resta bloquée pendant cinq ans. Cependant le farouche sultan ne resta

pas inactif; il marcha contre Caraman-Oglou, dont il avait épousé la fille, le vainquit et s'empara de ses États. D'autres conquêtes vinrent encore augmenter la terreur de son nom; les princes chrétiens prirent enfin l'alarme, et Sigismond, roi de Hongrie, provoqua une croisade contre celui qui semblait menacer l'Europe tout entière. Un grand nombre de chevaliers français accoururent à son appel; plusieurs princes et chevaliers allemands se joignirent à eux, et Sigismond se vit bientôt à la tête de 60,000 combattants. Une bataille fut livrée près de Nicopolis; elle fut perdue, en grande partie, par la folle témérité des chevaliers français, qui périrent presque tous. L'un d'eux, Jean de Nevers, à qui sa bravoure avait mérité le surnom de *sans peur*, ayant été fait prisonnier, obtint sa liberté au prix d'une forte rançon et en s'engageant à ne plus porter les armes contre les Turcs. Mais Bajazet, après avoir touché la somme promise, rendit au chevalier sa parole en lui disant : « Je méprise tes armes et tes serments; rassemble tes forces militaires, annonce ton arrivée, et sois sûr que tu trouveras Bajazet prêt à t'offrir ta revanche. » Après la bataille de Nicopolis, le siège de Constantinople fut repris avec une nouvelle vigueur, et Manuel s'enfuit, laissant le soin de continuer la défense à son neveu, Jean de Selymbrie. Mais l'approche de Tamerlan, autre conquérant plus barbare encore et qui s'était déjà rendu maître d'une grande partie de l'Asie, vint troubler les projets de Bajazet. Tamerlan lui avait envoyé un premier message pour lui enjoindre de restituer les provinces qu'il avait ravies à des princes mahométans; un second message vint renouveler l'injonction dans les termes les plus humiliants. « Songe, lui faisait-il dire, que tu n'es qu'un insecte et que si tu irrites les éléphants, ils t'écraseront sous leurs pieds. » Bajazet répondit à ces menaces par des injures; Tamerlan menaça de nouveau, et une bataille sanglante devint inévitable. Elle fut livrée en 1402, dans les plaines d'Ancyre. Les deux armées comptaient ensemble un million de combattants; pendant trois jours et deux nuits le sang ne cessa de couler, mais enfin la fortune de la guerre se déclara contre Bajazet, qui tomba entre les mains de son ennemi. Suivant une tradition qui n'a rien d'in vraisemblable, mais qui a été révoquée en doute, Tamerlan le fit enfermer dans une cage de fer et le traîna à travers l'Asie en lui faisant subir les plus cruelles humiliations, et Bajazet, désespéré, se serait brisé la tête contre les barreaux de sa cage. Suivant une autre version, le sultan des Turcs aurait été traité avec humanité par le conquérant tartare, et, après huit mois de captivité, il serait mort en 1403 d'une attaque d'apoplexie. Ceux qui adoptent cette dernière version disent, à l'appui de leur opinion, qu'Arab-Schah ayant voulu écrire en vers la vie de Tamerlan y introduisit la cage de fer pour satisfaire aux nécessités de la rime, et qu'après lui les historiens prirent au sérieux cette fable imaginée pour un motif si frivole.

BAJAZET II, fils de Mahomet II, le conquérant de Constantinople, monta sur le trône en 1481, à la mort de son père. Zizim, son frère, lui disputa la couronne, mais il fut forcé de se réfugier en Occident, où l'on croit qu'il mourut empoisonné. Une expédition entreprise par Bajazet II contre les mameluks d'Égypte ne fut pas heureuse, mais il répara cet échec en Europe par la conquête de la Moldavie, de la Bosnie et de la Croatie. En 1512, après un règne de trente ans, il voulut abdiquer en faveur d'Achmet, son fils aîné, et fut presque aussitôt empoisonné par Sélim, son second fils, qui s'empara du trône.

BAJAZET, prince turc, fils de Roxelane et de Soliman I^{er}, essaya d'empoisonner Sélim II, son frère, que Soliman avait désigné pour son successeur, et l'attaqua ensuite à force ouverte. Vaincu près d'Icönium (1558), il se réfugia chez le roi de Perse; mais celui-ci le livra aux envoyés de Soliman, qui le fit étrangler (1559).

BAJAZET, fils d'Achmet I^{er} et de la sultane Kiosens, frère d'Amurat IV. Celui-ci, jaloux d'un prince qui annonçait de brillantes qualités, le fit étrangler (1635). Bajazet ne succomba qu'après avoir tué quatre de ses assassins. Cette sanglante catastrophe a fourni à Racine le sujet d'une de ses plus belles tragédies. V. l'article suivant.

Bajazet, tragédie en cinq actes et en vers, de Racine, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, le 4 ou le 5 janvier 1672. En choisissant le sujet de cette pièce, Racine avait dessein de nous faire connaître les mœurs d'un peuple avec lequel nous avions eu jusqu'alors bien peu de relations. Après avoir peint avec tant de vigueur dans *Britannicus* les Romains dégénérés par la servitude, il voulut tracer le tableau d'une cour où l'intrigue se joue au milieu des poignards, où le lacet termine aussi fatalement les jours d'un prince et d'un grand que ceux du plus obscur malfaiteur. C'est dans un tel milieu que Racine a placé deux grands caractères : l'un, le vizir Acomat, représente l'ambition telle qu'elle peut être à la cour d'un sultan, où la mort est au bout de tout dessein ambitieux. Racine a peint peu de caractères d'homme avec autant de vigueur que celui d'Acomat. Néron, dans *Britannicus*, et Joad, dans *Athalie*, sont peut-être les seuls avec